Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 51 (1913)

Heft: 18

Artikel: Montreux

Autor: Bettex, Gustave

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209540

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 3 mai 1913: Montreux (Gustave Bettex). — (Boutades). — Le mari conciliant (M. E.-T.). — (Boutade). — Quelques lettres (C. A.). — On drobllio (Marc à Louis). — (Boutade). — A repasser. — Siècle de lumière. — (Boutade).

MONTREUX

ous le titre de *Montreux*, M. Gustave Bettex vient de publier chez M. Fernand Matty, libraire-éditeur, à Montreux, un livre qui est la monographie la plus riche que nous connaissons de cette terre privilégiée. De sa plume alerte et fine, il y fait de Montreux non un tableau, mais toute une galerie de peintures; il conte ses légendes, son passé, ses développements; fait revivre ses hommes illustres, reproduit des fragments des œuvres des grands écrivains qui y ont vécu et en ont parlé, donne enfin sur le tourisme, les voies ferrées et l'industrie hôtelière des renseignements où l'historien, l'économiste et le statisticien pourront puiser avec un égal profit. Un chapitre sur le climat de Montreux et un autre sur les forêts et ses alpages, dus le premier à M. C. Buhrer et le second à M. H. Badoux; une multitude d'illustrations superbes, paysages et portraits, ajoutent encore à la beauté et à la valeur de cet ouvrage imprimé du plus vif amour du pays.

Mais, mieux que ce que nous pourrions dire, les extraits suivants montreront ce qu'est l'œuvre de M. Gustave Bettex.

Les deux Montreux.

Il y a deux Montreux: le Montreux que tout le monde voit et le Montreux des Montreusiens.

Ce qui frappe en arrivant, c'est le Montreux qu'on voit: l'étranger qui déambule, les toilettes, les équipages; cela c'est le Montreux qui s'amuse. Et chacun de s'écrier : voilà Montreux!

Ce qu'on ne découvre que plus tard, c'est le Montreux qui travaille. Celui-ci assiste au passage de l'étranger, il ne s'y mêle pas. Et dans cette ruche laborieuse, on voit une population qui s'applique, dont on loue l'esprit d'initiative et de solidarité, la maîtrise et le ressort dans l'adversité....

Les piquettes.

« Le paysan de Montreux, écrit Rambert, attache du prix à tous les fruits de la terre, mais pas à tous également. Abattez ses noix, secouez ses pruniers ou ses poiriers, il vous le pardonnera; mais si vous touchez au raisin, dont les grappes s'étalent sur le mur du sentier, malheur à vous! C'est ici le fruit sacré! A peine commence-t-il à mûrir que le vignoble se peuple de gardiens, et que le promeneur ne fait plus un pas sans être suivi par des yeux invisibles. Ces gardiens s'appelaient autrefois des piquettes, à cause d'une espèce de pique dont ils étaient armés. Quand la vendange approchait, la piquette se multipliait; elle était partout et faisait observer à la rigueur les plus rigoureux règlements. L'auteur de ces lignes se souvient d'avoir plus d'une fois, dans son enfance, suivi quelque sentier du vignoble, accompagné de sa mère, et d'avoir dû cheminer

en levant les deux bras en l'air. Ce n'était pas que la vigne eût beaucoup plus à craindre des maraûdeurs; c'était religion, superstition. Le raisin est le fruit noble par excellence, et, dans les contrées qu'il enrichit, le vigneron le regarde du même œil que les enfants de Venise considéraient la mer.»

La chapelle de Brent.

La petite chapelle, avec son portail en auvent, est à l'entrée du village. Aujourd'hui encore, c'est à l'appel d'une cloche au son dur et fêlé, « le bernâ » (la pelle à feu, 1486) que les fidèles des environs vont au prêche.

Quels jolis chemins sous les noyers, pour s'y rendre de Chernex ou de Planchamp, un clair dimanche de printemps! M. Dupraz, bibliothécaire cantonal, les a décrits dans une page que

je prends plaisir à citer :

« C'est par ces chemins, aujourd'hui très fréquentés, mais solitaires jadis, au temps de l'ancien Montreux, que pèlerinaient les bonnes vieilles allant à la chapelle, le livre de psaumes en mains, avec un mouchoir plié, la coiffe raide et bien posée, les dentelles (les pointes, comme on disait) frôlant, ainsi que des ailes légères, le haut du front au mouvement régulier de la marche. C'était un art où se mêlait une pointe de vanité que d'avoir une belle coiffe ; quant aux dentelles, pour les rendre brillantes, il fallait les tremper délicatement dans un peu d'eau-devie, où l'on avait fait dissoudre quelques morceaux de « poix de cerisier », qui perle en larmes d'or de l'écorce de ces arbres. Quand sonnait le dernier appel, les bonnes vicilles, qui depuis longtemps dorment leur dernier appel sur Muraz⁴, hâtaient le pas, en longeant les murs des vignes, et prenaient quelque sente familière pour abréger le chemin. Elles allaient, recueillies, oubliant leurs soucis, ressaisies çà et là par quelque pensée terrestre à l'aspect d'une vigne ou d'un carré de petits choux, car, qui se bat sa vie durant avec la terre ne saurait l'oublier une heure.»

Mendelssohn au Plan de Jaman.

Guidé par une jeune paysanne nommée Pauline, Mendelssohn traverse le col de Jaman. Le 6 août 1835, il écrivait à ses sœurs dans une lettre datée de Charnex :

« J'ai fait le plus charmant voyage. Que ne donnerais-je pas pour vous procurer une journée pareille!... Jamais je n'oublierai mon voyage avec Pauline; c'est une des plus jolies filles que j'aie rencontré de ma vie, et avec cela, brillante de santé, pleine de sens et d'esprit naturel. Elle me raconta des histoires de son village, et moi je lui racontai des histoires d'Italie; mais je sais bien quel est celui des deux qui a le plus amusé l'autre... De tous les pays que je conais, le canton de Vaud est le plus beau... Les gens y sont contents, ils ont l'air si heureux et le pays aussi! »

1 Emplacement actuel du cimetière de Clarens.

Les premiers hôtels.

Au début du xixe siècle, nous ne trouvons pas d'hôtel proprement dit à Montreux. On loge à l'auberge communale ou dans les « logis à pied et à cheval ». Pendant l'absence de son ami Schelley, qui avait regagné l'Angleterre, Byron, en compagnie d'Hobhouse, habitait à Clarens chez une dame Dufour, et dans la chambre même où devait mourir Vinet en 1847; il logea aussi chez une dame Pauly.

Un de nos premiers hôtes étrangers fut lady Compton, sœur du duc de Northampton, qui logea chez le ministre Dufour, ancien précepteur dans la famille du duc; et le petit salon du ministre devint, grâce un peu à la présence de lady Compton, un centre de réunions pour les premiers habitués de Montreux.

En 1858, le proscrit Quinet raconta qu'après avoir exploré le pays pour trouver un logis, il finit par s'installer à Veytaux, plutôt mal que bien

Les deux premiers hôtels s'ouvrirent vers 1835; ce furent la pension Visinand, aujourd'hui disparue; qui comptait une quarantaine de lits, et la pension Verte-Rive une vingtaine. Puis, en 1835, l'hôtel Byron et, en 1837, l'hôtel du Cygne avec trente lits.

En 1854, la pension Vautier, aujourd'hui disparue, mais qui compta parmi les plus réputées, demandait à ses hôtes trois francs par jour, chambre et repas compris; elle éleva ses prix à quatre francs en 1870 et à cinq francs en 1885.

La cheville à Guillon.

La lèpre exerçait ses ravages dans la contrée. Amédée de Clermont, évêque de Lausanne en 1145, ordonna la construction d'une *maladière*, lèproserie, sur l'emplacement de la maisonnette élevée par les soins d'Adélaïde (fille de la reine Berthe, épouse d'Othon de Germanie et impératrice d'Allemagne). Il y ajouta les vignes avoisinantes.

Séparés du monde, tenus à l'écart, les lépreux qui habitaient la Maladeyre portaient un manteau gris. Ils devaient agiter leur crécelle pour prévenir les passants. Leurs mains étaient toujours gantées, et leurs pieds toujours chaussés. A leur ceinture pendait un gobelet spécial pour boire aux fontaines.

Les moines noirs de Burier les consolaient et la cloche du prieuré était leur seule distraction

Un jour, Boniface, évêque de Lausanne, passait à cheval devant la Maladeyre, lorsqu'un lépreux, nommé Jehan Guillon, se précipita devant lui en criant lamentablement. Saint Boniface prit Guillon par la main et le conduisit dans le souterrain de la Maladeyre. Lorsqu'ils en sortirent, ò miracle, Guillon était guérit Les autres lépreux cherchèrent le secret d'une telle guérison. Ils suivirent Jehan qui disparassait tous les jours dans le souterrain et remarquèrent qu'il tirait la cheville d'un tonneau, remplissait et vidait trois fois son gobelet en récitant une prière.

Nos lépreux l'imitèrent, tirant et buvant au guillon. Mais ils oublièrent l'oraison : aucun ne fut guéri! Le remède était bon pourtant, car la chronique ajoute : « feurent moult joieulsement esbahys et alloient chacun jour traire la cheville à Guillon deux heures après matines et sur les quatre heures après la midy. »

Nous avons conservé et l'habitude de « boire au guillon » et la locution elle-même. Dans notre beau pays, nous la pratiquons, tous, et peutêtre plus souvent que les lépreux de la Mala-Gustave Bettex. devre!

Galante ironie. - Mme " est très avare; elle a « de quoi ». Elle va elle-même à la boucherie, voisine de chez elle. Vêtue avec une certaine élégance, qu'exige son rang, elle protège sa robe avec un gros tablier de cuisine, dans lequel elle dissimule la viande qu'elle vient d'acheter.

L'autre jour, dans la rue, elle laisse tomber une épaule de mouton.

Un passant se précipite, ramasse le morceau de viande et, d'un air galant, le tend à Mme

- Pardon, madame, vous avez laissé tomber votre... éventail.

Salade. - M. ..., convié à dîner chez un membre de sa famille, est invité à faire la salade.

Sa femme, qui l'accompagne, lui dit :

– Mais, François, tu as beaucoup trop brassé cette salade!

- Ah! observe l'amphitryon, qui, ayant habité quelque temps la France, se pique de beau langage, ces Vaudois ne pourront donc jamais parler français et dire : « fatiguer » la salade.

Alors, le fils de ce dernier, élevé à Lausanne et que ces observations amusent :

Tu vois, oncle, tu as « vanné » la salade!

LE MARI CONCILIANT

onsieur, qui s'est attardé en compagnie de quelques amis, rentre à la maison aux environs de 2 heures du matin. Un peu inquiet tout de même de la réception qui l'attend, il ouvre sans bruit la porte de l'appartement dans le vague espoir que son escapade passera inaperçue. Soudain, une voix irritée le fait tressaillir:

Madame. — C'est toi, Jules?

Monsieur (à part). — Crac, ça y est! (haut et trės doux). — Oui, mon amie.

Un silence gros de menaces. Monsieur en tâtonnant se rend dans la chambre à coucher.

 ${\tt Monsieur}\ (pour\ dire\ quelque\ chose). \ -- \ {\tt Fichu}$ temps! Brrr... Je crois que nous aurons de la

Madame (tragique). — Allume!

Monsieur se dirige sans hâte vers le bouton électrique.

Monsieur (à part). — Je donnerais bien cent sous pour que le courant ne marche pas!

Il tourne le bouton. Un jet de lumière envahit la pièce.

Madame considère un instant son époux, dont les appréhensions vont croissant de seconde en seconde. Puis:

Madame. — Quelle heure est-il?

Monsieur (enlevant son habit). - Quelle heure il est?

Madame (avec un sifflement de colère). -

Monsieur. — Oh! pas très tard... onze heures, onze heures et quart... tout au plus.

A cet instant précis, le régulateur du salon, muni d'une superbe sonnerie dite de cathédrale, fait entendre sa grosse voix.

Le régulateur. — Don! don!

Madame. - Menteur!

Monsieur (jugeant le moment venu de payer d'audace, et dont le cerveau vient d'être traversé par une idée lumineuse). - Voyons, mon amie, sois raisonnable. Est-ce que je m'irrite, moi? Est-ce que je te fais des reproches? Est-ce que je recherche des difficultés? (Frappant le grand coup). Je ne t'en veux pas, moi, mais, là, pas du tout...

Madame (que ce raisonnement inattendu déconcerte). — Plaît-il ???!!!

Monsieur (enlevant son gilet). - Au contraire!

Madame. — Comment? Tu as... tu oses...

Monsieur. - Parfaitement. Je ne suis pas de ces maris qui, lorsqu'ils s'offrent une petite sortie, ont le toupet d'adresser des remontrances à leurs femmes en rentrant. Je suis indulgent aux faiblesses humaines, moi.; je pardonne, moi...

Madame. - Tu dis?

Monsieur (enlevant son pantalon). — Je comprends les choses, moi! Mme de Staël l'a dit: Si l'on savait tout, l'on pardonnerait tout!» Voilà une femme de cœur, au moins. Respect pour elle.

Madame. - Ainsi tu as l'audace...

Monsieur (passant sa chemise de nuit). -- Si j'étais mauvais, n'est-ce pas, je pourrais te faire une scène, exiger des explications, te forcer à préciser certains points. Mais non! je te répète que je ne t'en veux pas. (Câlin). Tu es toujours ma petite femme adorée.

Madame. - Mais enfin m'expliqueras-tu?

Monsieur. - Des explications! Jamais! Je n'en veux pas; j'ai pleine et entière confiance. Tu vois, je me déshabille, j'éteins (il tourne le bouton de la lumière électrique), je me couche... Et voilà! (il se met au lit).

Madame. - Ah! le monstre!

Monsieur (à part). - C'est égal, mon vieux Jules, pour la prochaine fois je crois que tu feras bien de trouver autre chose. M. E.-T.

Amour et confession. - Un catholique avait épousé une protestante dont la beauté et l'esprit l'avaient séduit.

Comme un de ses correligionnaires lui reprochait ce mariage mixte, il répliqua par ces vers de Corneille, dans Horace :

Rome, si tu te plains que c'est là te trahir Fais-toi des ennemis que je puisse haïr.

QUELQUES LETTRES

A Madame A. G. 2. Poste restante, Le 2 janvier.

Madame.

Veuf âgé de 35 ans, répondant, je le crois, moralement aux desiderata de votre article paru dans le journal du 26 décembre; possesseur en outre d'une fortune modeste mais suffisante pour assurer l'existence de celle qui m'acceptera pour époux, je me permets de vous écrire ces mots en vous priant de bien vouloir me fixer un rendez-vous.

J'ajoute que je n'ai pas d'enfant, que je ne fume pas. Il me serait pénible, je vous l'avoue tout de suite, de me séparer d'un basset qui, depuis quatre ans, me tient lieu, en quelque sorte, de famille.

Veuillez croire, etc.

H. P. Case postale 26389.

2.

A Monsieur H. P.

4 janvier.

Monsieur.

Un rendez-vous? Déjà? Comme vous y allez ! Inutile et pénible, si nos caractères et nos humeurs s'avéraient des l'abord incompatibles; il ne nous avancerait en rien dans le cas contraire. Combien il serait préférable, auparavant, de mieux connaître nos goûts, nos aspirations, nos qualités et nos... défauts, car nous en avons certainement,

Un échange de lettres avant notre rencontre éventuelle pourrait nous éclairer sur ces points si importants. Le choix d'une âme sœur est quelque chose de si délicat; les affinités sont si ténues et le bonheur tient à des détails si sub-

Nos lettres, monsieur, nous ouvriraient nos âmes et peut-être — je le souhaite, — nos cœurs. Il est si doux de sentir qu'une communion se prépare entre deux cerveaux qui se compren-

Ecrivons nous donc; plus tard, il sera temps de nous connaître autrement.

Salutations, A. G. 32.

3.

A Madame A. G. 32.

12 janvier.

Chère madame,

Votre désir est légitime et fort raisonnable; mais je vois à la correspondance que vous me proposez un grave inconvénient. J'écris très mal et ne saurai jamais vous décrire mon individu de façon impartiale et suffisamment claire.

Cependant, je vais faire quelques efforts et, bientôt, vous recevrez une lettre plus explicite que celle-ci.

Bien à vous,

H. P.

4.

Je le comprends, vous êtes bien Celui que j'attendais. Votre âme Est belle, je le sens; à rien, A tout: subtilité de femme! Je me rends, car déjà! je vois, Qu'auprès de vous mon cœur s'envole; Ecoutez, écoutez ma voix Qui chante pour vous l'hymne folle: O mon flancé, me voici, Ecoute mon cœur qui palpite, Oh! viens vers moi, viens jusqu'ici, Viens, je t'aime, viens, oh! viens vite!

A Monsieur H. P.

2 février.

A bientôt, votre déjà dévouée,

Vve A. G. P.-S. - Vous l'avez bien deviné; j'ai mon

brevet supérieur. 2^{me} P.-S. — Jeudi 4, derrière le Palais fédéral.

Je tiendrai à la main un mouchoir bleu. 8 ½ h. Vve A. G.

5.

A Mme Aglaë Grinchard,

rue du Cordon. 5 février.

Madame. A votre âge! Enfin, vous êtes libre; mais tout qu'à faire que de me remarier (je n'userai plus des petites annonces), je préfère que ce ne soit pas avec mon ex-belle-mère!

HECTOR POITRINET.

6.

A M. H. Poitrinet.

7 février.

Monsieur,

Malgré les apparences, je. . .

. d'un paltoquet! Vve A. GRINCHARD.

7.

A Mme A. Grinchard.

8 février.

Respectueusement vôtre

H. POITRINET.

Pour copie conforme: C. A.